

## Vent de discorde au Château du bois

Depuis mercredi 11 mars un mât haut de 60 mètres est installé dans un champ du hameau de Château du Bois, commune d'Entrains-sur-Nohain.

Durant un an, il évaluera la force du vent pour déterminer si le site peut accueillir, ou non, un parc de dix éoliennes de 120 mètres de hauteur pour une capacité de production de 2 mégawatts chacune, pour une exploitation de 25 ans. Le projet est porté par un promoteur espagnol, Neo Energia.

Des habitants ont eu vent du Nohain ont eu vent du projet, auquel il s'oppose, lors des dernières élections municipales, en mars 2008. Sur le programme d'Albert Noël, opposant au maire sortant, Michel Paquette, signe d'un manque de concertation, selon les habitants.



Soit plus de trois mois après que le Conseil municipal ait autorisé, par délibération, le promoteur, représenté par un bureau d'études français (RDE), à lancer une étude de faisabilité (impacts sur la faune, la flore, couloirs aériens utilisables ou non?).

La prochaine étape concernera la municipalité. Dans l'année ou d'ici début 2010 au plus tard, elle devra se positionner pour adopter une Zone de développement de l'éolien (ZDE) dont le dossier sera soumis au préfet. C'est lui qui choisira de le prescrire ou non. « J'attends le dossier de Neo Energia, assure le maire, Michel Paquette. Si les conditions ne sont pas remplies, si les éoliennes sont à moins de 700 mètres des zones d'habitation, notamment, nous ne voterons pas favorablement. »

Des habitants se sont organisés au sein d'une association, La Rose des Vents du Nohain, en sous-préfecture de Clamecy, le 5 novembre dernier. Elle n'a pas le temps d'attendre. Une rencontre avec le maire est prévue jeudi 9 avril. Ils lui exposeront en détail pour quelles raisons ils s'opposent au dossier.

Pour Bruno Philippe, président, l'aspect commercial du projet « balaie » l'attrait écologique des éoliennes, énergie, a priori, propres

*Article issu du Journal du Centre Edition du mercredi 25 mars 2009 - 21:59*